

Atelier technique éleveurs en Aveyron. *27 novembre 2015 - Synthèse des échanges*

Lieu :

GAEC de Guilhaumard, famille ROUQUETTE – La Bastide des Fonts – 12540
CORNUS

Rédaction :

Marceline Peglion (Idele)

Personnes présentes :

- **AMI Philippe** : Exploitant agricole
- **BOISSET Rémy** : Exploitant agricole
- **BOISSON Nadine** : CFFPA de la Cazotte
- **BOUDOU Frédéric** : Exploitant agricole
- **BOUVILLE Didier** : Journaliste Volonté Paysanne
- **BUSSIERE Jérôme** : PNR Grands Causses
- **FABRE Nicolas** : Exploitant agricole, GAEC de Caussenujous
- **FAGES André** : Exploitant agricole, GAEC des Vals
- **GIACOBBI Bastien** : Exploitant agricole
- **HAZERAND Rémy** : Exploitant agricole GAEC de la Tune
- **JAOUL Maryse** : Exploitante agricole GAEC des Liquiers
- **LAUNAY Fabienne** : Institut de l'Élevage
- **LEPART Jacques** : CEN L.-R.
- **LIQUIERE Bruno** : Service Elevage, Confédération Roquefort
- **NAKICH Laurent** : Exploitant agricole GAEC Nakich-Mauron
- **NAVETH Sylvianne** : Exploitante agricole
- **ORANGE Florian** : Exploitant agricole GAEC de Potensac
- **ORANGE Marlène** : Exploitante agricole GAEC de Potensac
- **PAGES Yolène** : Chambre d'agriculture de l'Aveyron
- **PEGLION Marceline** : Institut de l'Élevage
- **PRIVAS Jean-Marie** : Exploitant agricole, GAEC du Mas de Geisse
- **RAZOUS Maïlys** : Exploitante agricole EARL des Coquilles
- **RAZOUS Xavier** : Exploitant agricole EARL des Coquilles
- **REVERSAT Romain** : Exploitant agricole GAEC d'Egalières
- **ROUQUETTE Roger, Geneviève et David** : Exploitant agricole GAEC de Guilhaumard
- **SEGUIER Fabrice** : Exploitant agricole
- **SEGOND Louis-Marie** : Exploitant agricole
- **TANNE Marion** : CEN L-R
- **VIALA Bernard** : Exploitant agricole
- **VIDAL Jean-Luc** : Exploitant agricole

Programme de la journée d'échange :

09h30 : Rendez-vous au siège d'exploitation; accueil café

10h00 : Présentation de l'exploitation du GAEC de Guilhaumard, partage d'expérience de l'éleveur sur la mise au pâturage sur parcours de ses agnelles

11h00 : Visite des parcours, de l'organisation du parcellaire et discussion sur place des pratiques pastorales.

13h00 : Repas au Caylar

Co-organisation de la rencontre :



Présentation générale :

Cette journée d'échanges a été proposée dans le cadre du projet Life+ Mil'Ouv dans le but de promouvoir la gestion pastorale des milieux ouverts méditerranéens pour favoriser la biodiversité.

Cette rencontre s'est déroulée le vendredi 27 novembre 2015 à la Bastide des Fonts, sur la commune de Cornus, dans l'Aveyron. Elle a été organisée par les structures bénéficiaires du projet Life+, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Aveyron. Il s'agit de la deuxième rencontre organisée dans la zone avec les éleveurs participants au programme Mil'Ouv. La thématique de l'atelier avait été suggérée par les participants lors de l'atelier précédent.

L'objectif de la rencontre était de nourrir la discussion autour du pâturage des agnelles sur parcours (pratique généralement peu courante chez les éleveurs de la zone), en partant de l'expérience d'un éleveur qui le pratique sur son exploitation.

Présentation de l'exploitation du GAEC de Guilhaumard et regard de l'exploitant vis-à-vis du pâturage des agnelles

Le GAEC du Guilhaumard est une exploitation familiale de 3 associés : Mr et Mme Rouquette et leur fils David. Le troupeau compte 440 brebis laitières pour un quota de 1100 hl, livrés à Roquefort-Société. L'exploitation est quasi-autonome sur le plan alimentaire et a investi dans un système de séchage en grange en 1990. Lors de l'installation de leur fils, David, en 2001, une deuxième bergerie a été construite à proximité des parcours (sur le plateau du Guilhaumard) et un troupeau viande a été acquis afin d'essayer de valoriser les parcours disponibles sur l'exploitation. Mais face à la surcharge de travail que représentait ce deuxième atelier, le troupeau de brebis viande a été supprimé, et le GAEC s'est concentré sur l'atelier ovin-lait en augmentant le cheptel, mais en conservant l'utilisation des parcours.

L'optimisation des parcs et du pâturage, avec la pose de clôtures s'est faite depuis le l'arrêt d'activité du père, en 97. Jusqu'alors, les parcours étaient plutôt utilisés comme « sécurité » dans le système d'alimentation, aujourd'hui ils sont considérés tout à fait différemment : *« les parcours sont une composante essentielle dans l'alimentation du troupeau, ils ont une vraie place dans le calendrier de pâturage, désormais c'est plutôt le foin distribué qui sert de sécurité »*.

Depuis 2012 la décision a été prise de mettre les agnelles sur les parcours. Cela s'est d'abord fait progressivement, mais aujourd'hui les agnelles pâturent les parcours de juin à septembre.

La conduite des agnelles sur parcours au GAEC du Guilhaumard

Le sevrage des agnelles a lieu début mars (à un mois). La mise à l'herbe des agnelles se fait mi-mai (à trois mois), d'abord sur un petit parc clôturé autour de la bergerie située sur les parcours, bien électrifié et sous surveillance, pour une « éducation à la clôture », pendant environ 1 mois. Durant cette phase de transition, les agnelles reçoivent également du foin. Selon Mr Rouquette, plus l'éducation à la clôture se fait jeune, plus elle est efficace.



Photo 1 : Agnelles du GAEC du Guilhaumard entrées en bergerie fin septembre avant la période de reproduction

Ensuite, elles sont nourries uniquement sur les parcours (en ce qui concerne les fourrages) à partir de juin, jusqu'au mois de septembre. Elles sont conduites séparément, le lot de brebis est conduit à part. Elles disposent de 4 parcs de 15 ha (pour 160 agnelles), et tous sont clôturés en 3 fils avec électrification par batterie à rechargement solaire. Chacun des parcs possède un accès à la bergerie centrale, ce qui permet aux agnelles d'avoir un libreaccès au bâtiment. Du concentré leur est également distribué une fois par jour (350g d'orge).

Fin septembre, les agnelles sont rentrées en bâtiment et la lutte a lieu en octobre, sans flushing préalable. Les béliers restent 2 mois dans le lot d'agnelles.

Les parcours qui sont pâturés en tri par les agnelles sont ensuite pâturés par les brebis en fin d'automne.

Les clôtures et la configuration du parcellaire (avec un accès à la bergerie au centre des parcours du Guilhaumard) offrent un grand confort de travail pour la famille ROUQUETTE, mais il faut cependant noter qu'il y a un grand travail d'entretien

des clôtures : il faut environ compter 15 jours de travail chaque année pour débroussailler et remettre en état les 15 km de clôtures.

Le GAEC du Guilhaumard a su tirer parti de la configuration de son parcellaire, et mettre en place une conduite de son troupeau permettant de valoriser au mieux ses surfaces :

- En effet, le parcellaire de l'exploitation est morcelé en 3 ilots éloignés les uns des autres et de la bergerie principale; la présence d'une bergerie sur l'ilot des parcours leur permet d'y mettre les agnelles très tôt.
- Un pâturage printanier sur parcours, réalisé par le lot des agnelles, permet de contenir l'embroussaillage par le buis, ce qui serait plus difficile à conduire avec le lot des brebis qui est en début de lactation à cette période-là, et qui ont donc de forts besoins. De plus, l'éducation des agnelles au pâturage sur parcours est permis par cet itinéraire technique.

Réactions et questions des participants vis-à-vis de la pratique décrite

- Peu d'éleveurs présents pratiquent le pâturage des agnelles sur parcours. Seule une autre éleveuse témoigne sur ce sujet : elle conduit les agnelles avec les brebis sur les parcours la journée (afin d'avoir un chargement instantané plus fort et ainsi un meilleur impact sur la végétation), puis les lots sont triés tous les soirs. Mélanger brebis et agnelles permet également d'éduquer les agnelles à l'alimentation sur parcours par apprentissage au contact de leur mère.

- Les éleveurs s'interrogent également des résultats de reproduction obtenus, d'autant qu'il n'y a aucun flushing réalisé. Mr Rouquette obtient un taux d'agnelage de 90% sur son lot d'agnelles.
- La problématique du parasitisme a également été évoquée, surtout pour les agnelles qui sont plus sensibles aux infestations. Les coprologies permettent de suivre l'état d'infestation des animaux et d'ajuster les traitements. Le fait de laisser un intervalle de temps assez grand entre deux passages sur une même parcelle limite le risque. De plus, dans le cas de Mr Rouquette, le temps entre le dernier passage des brebis (potentiellement excrétrices de parasites) et le premier passage des agnelles est très long (pâturage des brebis jusqu'à mi-décembre), et l'hiver permet d'éradiquer les potentiels parasites restant sur les parcours.

Visite des parcours et résumé des échanges et discussions

Pendant la visite des parcours, Mr Rouquette explique comment et pourquoi il a redivisé ses parcs au fil des années. Au départ les surfaces des parcs étaient bien plus grandes (24,5 ha pour le parc de Clunabraires et 114,5 ha pour le parc du Trao Destret, cf. document distribué en annexe), mais les brebis ne valorisaient pas l'intégralité des surfaces et avaient tendance à sur-pâturer certaines zones et à en délaisser complètement d'autres.

Le parc de Clunabraires a été refendu en 2011 et celui du Trao Destret a été refendu en 2012 puis en 2013.

Les journées de pâturages dans chaque parc ont été calculées d'après les enregistrements de Mr Rouquette. Les refends ont permis d'exploiter au mieux les parcours en évitant le surpâturage dans certaines zones et l'embroussaillage dans d'autres. Un bon pâturage des parcours permet également de préserver la ressource et l'équilibre végétal présent. Un pâturage complet du parc une fois par an permet d'éviter qu'une espèce végétale peu consommée se développe au dépend d'espèces plus appétentes qui sont consommées en priorité par le troupeau. Si on peut constater des variations d'utilisations inter-annuelles sur les parcours de Mr Rouquette (les variations de météo jouant aussi beaucoup sur la durée d'utilisation des parcours et la ressource disponible), on peut faire l'hypothèse que sans ces refends, la ressource fourragère aurait progressivement diminué, et par conséquent la durée de pâturage sur ces surfaces.

La présence de buis sur les parcours n'est pas forcément un problème, il faut simplement veiller à contrôler son expansion (un pâturage printanier permet notamment au troupeau de consommer les jeunes plantules), et veiller à ce que le développement des individus adultes ne créent pas des barrières de végétation gênant la circulation du troupeau.



Sur la zone de parcours visitée, on peut constater que si le buis est bien présent en revanche il est contenu par le troupeau (très peu de jeunes plants, la dynamique de l'espèce est stable) et les brebis pâturent autour des buis déjà installés et peuvent accéder jusqu'au pied de ces derniers (photo 2).

Photo 2 : Buis adultes sur les parcours : le pâturage peut se faire jusqu'au pied des plants

En revanche, le buis est une espèce qui est très réactive aux interventions mécaniques : un essai de broyage a été fait sur une petite zone du parc et les rejets ont été très nombreux (voir photo 3). Cet effet est d'autant plus important s'il n'y a pas de pâturage le printemps suivant le broyage (avec un chargement instantané suffisamment fort pour limiter les nouveaux rejets).



Photo 3: Rejets de buis après un essai de broyage

Une éleveuse s'interroge sur la quantité de fourrages qui est distribuée aux brebis lors de la période de pâturage sur parcours : les données de pâturages mériteraient d'être complétées par des quantités de fourrages distribuées et comparées à des quantités de fourrages moyennes données dans les élevages ovins laitiers sur la zone. Cela permettrait d'estimer la part de la ration qui est réellement prélevée sur les parcours.



Photo 4 : Groupe sur les parcours du Guilhnumard

Dans le cas de Mr Rouquette, les brebis ne reçoivent quasiment pas de complémentation en fourrage sur les parcours. A partir du 15 décembre, les brebis sont complétement avec 200g orge/brebis et si la quantité disponible

sur les parcours décroît, et que les conditions météo sont trop défavorables (pluie, neige...), une balle de fourrage est distribuée ponctuellement. En 2013, la quantité totale de fourrages consommés s'élevait à 340 kg de MS/brebis/an.

D'après Mr Liquière du service élevage de la Confédération de Roquefort, pour des systèmes ovins lait dans l'Aveyron, les quantités de fourrages distribuées se situent généralement autour de 450-550 kg/brebis/an, pour des systèmes pastoraux la quantité est plutôt proche de 350 kg/brebis/an.

Recueil des attentes pour le choix de la thématique du prochain atelier

Les attentes sont classées par ordre : du plus évoqué au moins évoqué

- Conseil sur la découpe des surfaces de parcours : comment dimensionner son parc ? Quelles sont les coûts ? Les aides auxquelles il est possible d'accéder ? Quelles types et techniques de clôtures ? Quel matériel ? Comment concilier cela avec le multi-usage des territoires ?...
- Comment juger de la valeur alimentaire et de la qualité de différentes surfaces de parcours ? Quels impacts de pratiques telles que le surpâturage/sous-pâturage ? Quels sont les indicateurs de sortie de parc ?
- Techniques de débroussaillage et de maîtrise de l'invasion par les ligneux (buis, genêts, pins sylvestre...).
- Complémentarité entre espèces au pâturage
- Comment évaluer et mobiliser l'état corporel de mes animaux sur parcours ?

ANNEXES :

- Documents distribués lors de l'atelier technique

- Article de « La Volonté Paysanne », hebdomadaire d'information agricole et rurale de l'Aveyron du 3 décembre 2015 sur l'atelier technique Mil'Ouv

ATELIER TECHNIQUE MIL'OUV du 27 novembre 2015

Le pâturage des agnelles sur parcours

Exploitation du GAEC de Guilhaumard – Famille ROUQUETTE
12540 CORNUS

L'EXPLOITATION EN QUELQUES CHIFFRES...

Le cheptel en 2013 :



440 brebis laitières
116 agnelles
13 béliers

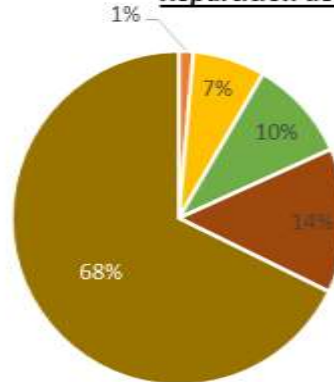


Main d'œuvre : 3 UTH



Taux de pâturage : 52 %

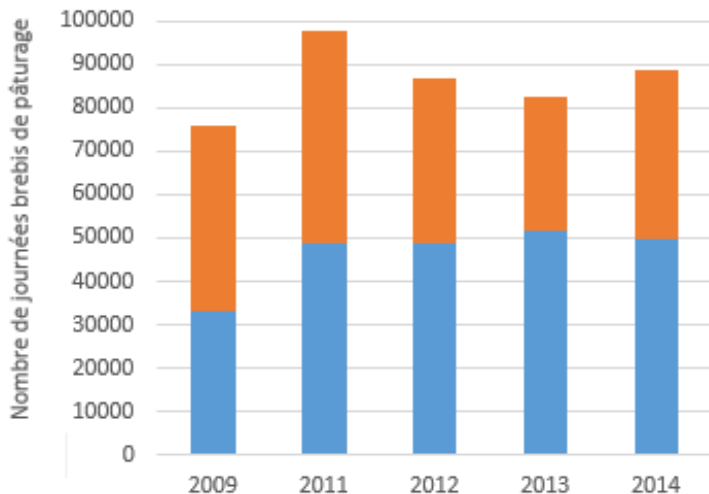
Répartition des surfaces en 2013 :



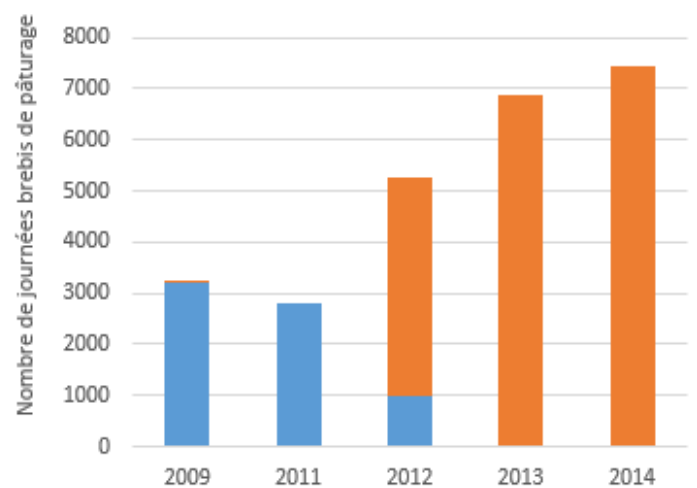
- Prairies permanentes (6 ha)
- Prairies temporaires (30 ha)
- Cultures fourragères (42 ha)
- Céréales (60 ha)
- Parcours (290 ha)

EVOLUTION DU PATURAGE AU COURS DES ANNEES

Evolution du pâturage des brebis



Evolution du pâturage des agnelles



Légende :

■ : Total des journées de pâturage sur parcours (journées brebis)

■ : Total des journées de pâturage sur autres types de surfaces (journées brebis)

PATURAGE EN 2014 DANS LES PARCS VISITES

	Date d'entrée	Durée d'utilisation	Type animaux	Jours de pâturage	Total jours de pâturage	Tonnes de matière sèche (TMS) prélevées
Clunabraises (16.5 ha)	09/06/14	28 jours	160 agnelles	1971 j	5182 j	0.7 TMS/ha
	15/08/14	9 jours	160 agnelles	639 j		
	10/09/14	12 jours	160 agnelles	852 j		
	11/12/14	4 jours	430 brebis lait	1720 j		
Trau destret (40.5 ha)	28/09/14	38 jours	430 brebis lait	16340 j	16340 j	0.9 TMS/ha

HISTORIQUE DU PATURAGE DANS LES PARCS VISITES

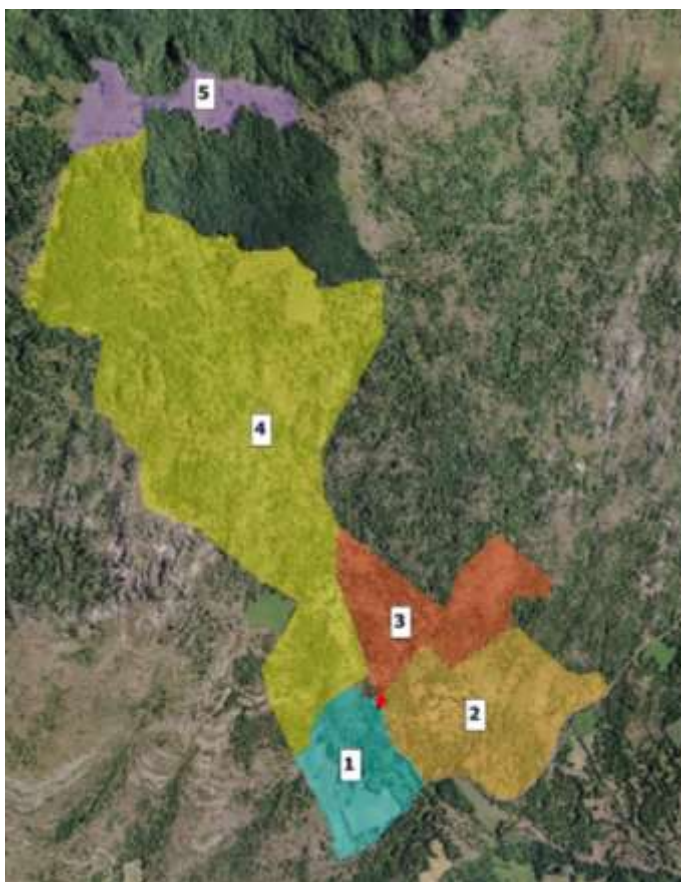
CLUNABRAIRES	Commentaires	Jours de pâturage/ha	TMS/ha
2009	1 seul grand parc de 24.5 ha	349 j.brebis/ha	0.8 TMS/ha
2011	1 seul grand parc de 24.5 ha	138 j.brebis/ha	0.3 TMS/ha
2012	Refend effectué : parc de 16.5 ha	245 j.brebis/ha	0.55 TMS/ha
2013	Refend effectué : parc de 16.5 ha Pâturage écourté par la neige	170 j.brebis/ha	0.3 TMS/ha

=> Variations inter-annuelles de 0.3 TMS/ha à 0.8 TMS/ha

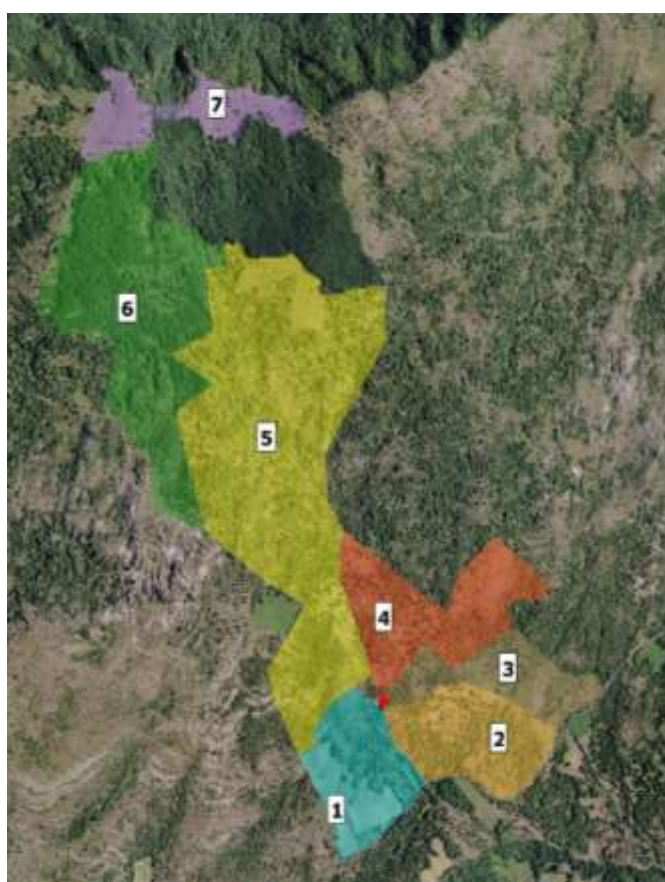
TRAU DESTRET	Commentaires	Jours de pâturage/ha	TMS/ha
2009	1 seul grand parc de 114.5 ha	169 j.brebis/ha	0.3 TMS/ha
2011	1 seul grand parc de 114.5 ha	78 j.brebis/ha	0.2 TMS/ha
2012	Premier refend : parc de 68 ha	331 j.brebis/ha	0.75 TMS/ha
2013	Deuxième refend : parc de 40.5 ha mais ouverture avec un autre parc Pâturage écourté par la neige	159 j.brebis/ha	0.3 TMS/ha

=> Variations inter-annuelles de 0.2 TMS/ha à 0.9 TMS/ha

Découpage des parcs en 2009



Découpage des parcs en 2012



Découpage des parcs en 2013 (découpage actuel)



1 : 50 000
Source : IGN IGN 2010, 2011
Édition : Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon - juin 2015



Article de « La Volonté Paysanne », à lire dans le numéro daté du 3 décembre 2015.

Consultable également en ligne sur : http://www.lavolontepaysanne.fr/fr/detail-vp/03122015_agro-pastoralisme-et-projet-life-mil-ouv-2eme_IDVP12580.php

03 décembre 2015

Agro-pastoralisme et projet Life+ Mil'Ouv' : 2ème rencontre technique sur les parcours

La 2ème rencontre technique organisée dans le cadre du programme Life+ Mil'Ouv' sur l'agropastoralisme a eu lieu vendredi 27 novembre sur l'exploitation du GAEC du Guilhaumard à La Bastide des Fonts, commune de Cornus. Une vingtaine d'éleveurs étaient présents lors de la matinée organisée sur des parcours ovins lait.

«Faire pâturer sur parcours les agnelles de renouvellement, une ressource pour les élevages ovins lait ?», tels étaient la question et le thème de la matinée organisée en atelier technique sur les parcours du GAEC du Guilhaumard réunissant Roger Rouquette, son épouse Geneviève et leur fils David. Ils élèvent 440 brebis laitières Lacaune, 116 agnelles avec 23 béliers, sur une SAU de 430 ha, dont environ 300 sont en parcours. La ferme produit 1 100 hectolitres de lait avec un système autonome, et un taux de pâturage de 52 %. Les brebis pâturent au maximum dans les parcours, lesquels sont découpés en plusieurs îlots fermés par quelque 15 km de clôtures électriques. Le GAEC du Guilhaumard fait partie du réseau Life+ Mil'Ouv' regroupant sur le plateau du Larzac une douzaine d'exploitations.

Quinze diagnostics éco-pastoraux

Le projet européen Life+ Mil'Ouv' vise «à promouvoir la gestion pastorale des milieux ouverts méditerranéens pour favoriser la biodiversité». Cette 2ème réunion technique était organisée, comme la première en mai à St-Sauveur du Larzac (Nant), par l'Idèle (Institut de l'élevage) et le CEN-LR (Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon), appuyés par le Parc Naturel Régional des Grands Causses et la Chambre d'agriculture de l'Aveyron. La première rencontre technique faisait suite aux quinze diagnostics éco-pastoraux initiés depuis 2014 auprès d'exploitants aveyronnais du secteur. Sur les parcours du GAEC du Guilhaumard, le groupe était notamment accompagné par Fabienne Launay, de l'Idèle, et de Yolène Pagès, conseillère de la Chambre d'agriculture du Sud Aveyron (CDASA). Les préoccupations et interrogations des éleveurs sont diverses concernant l'utilisation des parcours, notamment en termes «de saison, de lutte contre l'embroussaillage (buis), de la taille de parc, des repères pour éviter le sous-pâturage ou le surpâturage, etc». Cette matinée a permis de nombreux échanges d'expériences et de références entre éleveurs et techniciens sur les terres de La Bastide des Fonts. Une 3ème réunion est envisagée, toujours en lien avec les attentes des éleveurs de ce réseau Mil'Ouv'.

D.B.

Ressources internet :

<http://www.lifemilouv.org>

<http://idele.fr/les-newsletters/life-milouv/n3.html>